

## LES REALISATIONS DE 2010

### 1 – LA ZONE D'ACTIVITE

Ce projet important, en phase d'achèvement, contribue à poursuivre le développement économique de notre collectivité rurale. Notre zone d'activité, dénommée ZA de la Galanderie, est désormais prête à accueillir les entreprises artisanales, bureaux, services, activités commerciales non alimentaires et établissements hôteliers et de restauration, désireuses de s'y installer. Cinq premiers acquéreurs ont réservé six lots et deux permis de construire sont déjà déposés. 2011 verra donc les premiers bâtiments sortir de terre. Onze lots de superficies variables, sur les dix sept initiaux, attendent donc d'être investis.

### 2 – EN VOIRIE ET AUTRES AMENAGEMENTS EXTERIEURS

La SÉCURISATION DE L'AGGLOMÉRATION DU BOURG a débuté par la réalisation d'un passage surélevé au niveau de la cite des Chênes et du complexe sportif en novembre dernier. Pour ne pas perturber les transports scolaires, il faut attendre les prochaines vacances scolaires de février, pour l'installation du deuxième plateau ralentisseur, prévu en amont de l'accès à la rue des Demoiselles.

L'entrée du bourg s'est embellie d'un patrimoine cher à nos anciens : le **PRESSOIR À POMMES** mis en place et agrémenté avec talent par nos employés communaux.

### 3 - LA SALLE DE L'ELAN RURAL

Elle a été entièrement réhabilitée, rénovée, équipée et mise aux normes de sécurité et accessibilité. Les travaux ont été minutieusement suivis par Michel Bameul, notre maître d'œuvre communal. L'association de l'Elan Rural y a participé financièrement, en finançant l'acquisition des équipements de cuisine, des rideaux et de la vaisselle, le tout à hauteur d'environ 18 000 €. La gestion des locations, jusqu'alors tenue par l'association, bénévolement de nombreuses années par Marie Branthonne puis par Thérèse Launey, est devenue communale en 2010. Il faut donc maintenant s'adresser à la Mairie. Une nouveauté : la vaisselle est désormais, proposée à la location.

### 4 – A L'EGLISE

- Le **mouton d'une cloche** é été remplacé
- Le terrain prévu pour l'**extension du cimetière** a été remblayé par l'apport de la terre végétale provenant de la Zone d'activités, puis nivelé ensuite.

### 5 - SUR LE PLAN SCOLAIRE

La rentrée 2010 a subi plusieurs changements. La baisse des effectifs en primaire a contribué à la **fermeture d'une classe** (86 enfants). Sa réouverture pourrait être envisagée qu'à compter de 105 élèves, chiffre qui devrait être atteint dans un avenir proche, mais sous toute réserve du fait des mouvements de population de plus en plus fréquents. **Daniel TROCHON** a fait valoir ses droits à la retraite et n'a donc pas été remplacé. Mme SCHWOB a été nommée directrice de l'école primaire, en remplacement de **Mme CAILLARD**, mutée à Valognes. Concernant le personnel, Catherine LELONG et Claudine COTTEBRUNE ont été embauchées fonction publique, à la suite du départ à la retraite de **Yolande FERNAND**. Le contrat de Sonia LEMARTRIER a été également renouvelé. Les remplacements ponctuels sont désormais assurés par Thérèse HEUZE qui a rejoint l'équipe scolaire.

Une petite manifestation de sympathie a eu lieu aux vacances pour souhaiter une bonne route aux retraités et les remercier de leur investissement.

### CÔTÉ TRAVAUX :

- Les **menuiseries de la classe de MS** ont été toutes remplacées.
- la **démolition du bâtiment en préfabriqué** a permis l'**extension de la cour** de la garderie et classe MS, qui a été **bitumée et clôturée** pour la sécurité des enfants.
- le **ravalement des peintures extérieures** de la garderie, de la classe MS et de l'ancienne cantine, a rafraîchi et égayé cet ensemble.
- installation d'un **filet pare ballons**
- par ailleurs, le programme de rajeunissement intérieur du groupe scolaire s'est achevé par la **peinture des deux dernières classes** pendant l'été dernier.
- côté cantine, une **cabine douche** a été installée pour le personnel.

### EN ACHAT DE MATÉRIEL :

- remplacement des tableaux dans les classes ainsi que d'un bureau d'enseignant primaire.
- acquisition d'un meuble et de plusieurs bancs pour l'école maternelle

## 6 – COTE SPORTS :

### AU COMPLEXE :

- un **éclairage supplémentaire de la mezzanine** a été installé pour permettre la pratique du tennis de table.
- un complément de **filets par ballons** a été posé au gymnase

Le planning d'occupation des salles s'est ouvert à l'**activité hand loisir pour adultes**, animée chaque jeudi soir par Marion, dont le contrat CAE a été renouvelé pour un an. Elle continue à intervenir auprès des enfants le mercredi et chaque vacance scolaire, mais aussi sur le temps scolaire, en accompagnement des activités d'Education Sportive dispensées par les enseignants. Un **complément de matériel sportif** lui a été mis à disposition.

Le **NOUVEAU TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT** de foot a été **sablé et clôturé**. L'installation de **filets pare ballons** protège dorénavant, les riverains des l'ensemble des terrains.

La sécurité des participants à toutes ces activités sportives existante, est renforcée par la proximité de deux **défibrillateurs** qui ont été installés sous le hall du complexe pour un et, à la mairie pour l'autre. Une sensibilisation à l'utilisation a été dispensée par le capitaine des pompiers Pascal le Ballois et son équipe en début d'année 2010.

Le stade porte désormais le nom de **Stade « Louis JEANNE »** en témoignage de son dévouement envers le football, pendant de nombreuses années. Une cérémonie de sympathie a eu lieu en septembre dernier

## 7 – AU SERVICE TECHNIQUE

Les conditions de travail de notre équipe se sont encore améliorées cette année, puisque le parc de véhicules s'est enrichi d'une **voiture pick-up** pour faciliter notamment l'arrosage des plantations. En gros matériel, la commune a investi dans **une benne à terre** et une **lame de déneigement**. Cette dernière a été d'une grande utilité ces derniers temps. Les agents ont travaillé sans relâche pour déneiger les principaux accès, complétés par leur intervention sur trois départementales, définies par convention avec le Conseil Général, dans le cadre du plan neige. Un grand merci à nos garçons pour leur travail y compris le dimanche.

Par ailleurs, diverses acquisitions en matériel pour l'atelier et l'entretien des espaces verts ont également été faites.

## 8 – EN MAIRIE

Un **photocopieur multifonctions** est venu remplacer l'ancien devenu obsolète. Un **ordinateur portable** a également été acheté ainsi qu'un **appareil de sonorisation portable**.

Le service administratif a dû s'organiser pour la mise en place de l'**agence postale communale**, depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Bien que le Conseil Municipal déplore la politique actuelle et les décisions de la Poste, il a accepté la transformation du bureau de Sottevast en agence postale communale, dans le seul but d'offrir au public un service élargi, accessible à tous, par convention avec la Poste. Les horaires d'ouverture sont calqués sur celles de la mairie. Les services offerts qu'ils soient postaux ou bancaires, vous ont été détaillés dans le flash Infosottevast de novembre dernier.

## **CONCERNANT LES PROJETS A L'ETUDE ET LES TRAVAUX EN COURS**

### **LA ZONE LOGEMENTS**

Il restait jusqu'alors un dernier terrain à acquérir sur la zone à urbaniser, située entre le hameau Meslin et le la route du Hameau Saillard, réservée au plan local d'urbanisme. Les propriétaires ont donné récemment leur accord, la commune va donc être en possession de l'ensemble que constituera la zone d'habitat. Les réflexions et démarches vont pouvoir être entamées. C'est également un projet d'ampleur, dont le but est de permettre à une génération de s'installer sur notre commune. Il y avait peu de terrains constructibles malgré de nombreuses demandes en mairie.

### **LA VOIRIE:**

- le **PROGRAMME DE RÉFECTION ANNUEL** des chemins comprend cette année la chemin de la Bertrannerie et la Raterie (du bas de la Raterie jusqu'au Hameau Doguet). La réfection du haut de la Coquierrerie est reportée du fait des travaux **d'aménagement de la RD 62** vers Valognes. Concernant ces derniers travaux, la déviation va encore être maintenue quelques temps. Nous savons que les importants désagréments qu'elle cause, sont momentanés et apporteront ensuite la sécurité aux usagers de cette voie.

### **LES TRAVAUX DE BATIMENT**

Le **logement du bourg** au dessus du porche est très ancien. Il vient d'être libéré et doit être entièrement refait avant de le relouer.

Il est prévu la construction d'un petit **local rangement matériel** contiguë à la Salle de l'Elan Rural. Il permettra de stocker les tables et chaises destinées à la location.

### **POUR LES PERSONNES VIEILLISSANTES**

L'enquête qui a été menée auprès des personnes âgées de plus de 75 ans a permis de constater que le maintien à domicile est souhaitable pour l'ensemble. Elle a permis de connaître leurs attentes et leurs désirs. La réflexion se poursuit, sur les actions à mener en proposant des services utiles au quotidien, mais aussi des activités, en lien avec les associations des aînés, le CCAS, le CLIC et le SAG. D'autre part, la construction de logements indépendants, adaptés aux personnes vieillissantes, non loin des commerces, peut être une autre piste de réflexion.

### **IMMEUBLE DE LA POSTE**

La commune s'est portée acquéreur de l'immeuble. Le Conseil va entamer une réflexion sur sa réhabilitation par rapport à son emplacement en centre bourg.

### **L'INTERCOMMUNALITE**

Ce sujet déjà évoqué l'année dernière est toujours à l'ordre du jour (l'échéance obligatoire de juin 2013 oblige).

Notre commune est particulièrement convoitée en raison de son activité économique et la décision dépendra aussi des réponses à nos attentes dans l'intérêt de notre commune.

## **DIVERS**

**LE RECENSEMENT DE LA POPULATION** : la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2011 s'établit à **1379** habitants. Nous avons enregistré 20 naissances, 9 décès et 4 mariages.

**Richard LECARPENTIER** a pris le poste d'adjoint à la communication et animation à la place de Daniel. Jean Marie BOSQUET est conseiller délégué aux sports

### **LES ANIMATIONS :**

- **bourse aux plantes et aux livres** le 9 mai 2010. (une première que nous allons renouveler).
- le concours des **maisons fleuries** a récompensé les lauréats et participants peu nombreux, lors d'une petite manifestation sympathique en septembre dernier
- les **manifestations habituelles de Juillet** très appréciées. Les starlettes se sont jointes au défilé. Les dates de cette année sont arrêtées : rallye le 3 juillet-le vide grenier le 10 et le bal et feu d'artifice le 13 juillet.
- **l'aubade du groupe Sud Africain** donnée le 9 Août dans le cadre du Festival de Brix, a été très appréciée
- le **concours photos** à la bibliothèque a été renouvelé sur le thème de Sottevast Insolite
- le **téléthon** et l'arrivée du **Père Noël** ont dû être annulée du fait des conditions météo.
- les **illuminations**

**en liaison avec ces manifestations je remercie toujours les musiciens pour leur participation active et leur dévouement tout au long de l'année. Certains viennent de loin et sont très fidèles.**

**Maurice et Marc feront l'interprète auprès d'eux pour leur témoigner notre reconnaissance. Et félicitations à l'étoile Sottevastaise qui ne cesse d'évoluer et connaît du succès lors de ses sorties.**

### **LA COMMUNICATION**

- par les flash infos
- par le bulletin municipal
- par le site Internet qui fait de nombreux adeptes. Outre la partie administrative, il est alimenté et mis à jour régulièrement par certains conseillers qui apportent leur aide précieuse en la matière et qui n'hésitent pas à agrémenter les pages de photos et commentaires. Il suffit de taper « ville de Sottevast » sur un moteur de recherche pour y accéder.